NATURA 2000 - FORMULAIRE STANDARD DE DONNEES
Pour les zones de protection spéciale (ZPS), les propositions de sites d'importance communautaire (pSIC), les sites d'importance communautaire (SIC) et les zones spéciales de conservation (ZSC)

FR4312013 - Petite montagne du Jura

1. IDENTIFICATION DU SITE 1
2. LOCALISATION DU SITE 2
3. INFORMATIONS ECOLOGIQUES 4
4. DESCRIPTION DU SITE 9
5. STATUT DE PROTECTION DU SITE 14
6. GESTION DU SITE 15

1. IDENTIFICATION DU SITE

1.1 Type

A (ZPS)

1.2 Code du site

FR4312013

1.3 Appellation du site

Petite montagne du Jura

1.4 Date de compilation

31/07/2004

1.5 Date d'actualisation

26/06/2014

1.6 Responsables

Responsable national et européen	Responsable du site	Responsable technique et scientifique national
Ministère en charge de l'écologie	DREAL Franche-Comté	MNHN - Service du Patrimoine Naturel
www.developpement-durable.gouv.fr	www.franche-comte.developpement-durable.gouv.fr	www.mnhn.fr www.spn.mnhn.fr
en3.en.deb.dgaln@developpement-durable.gouv.fr		natura2000@mnhn.fr

1.7 Dates de proposition et de désignation / classement du site

ZPS : date de signature du dernier arrêté (JO RF) : 23/03/2018

Texte juridique national de référence pour la désignation comme ZPS : https://www.legifrance.gouv.fr/affichTexte.do?cidTexte=JORFTEXT000036932125&dateTexte=&categorieLien=id

2. LOCALISATION DU SITE

2.1 Coordonnées du centre du site [en degrés décimaux]

Longitude : 5,63472°

Latitude : 46,49667°

2.2 Superficie totale

38293 ha

2.3 Pourcentage de superficie marine

Non concerné

2.4 Code et dénomination de la région administrative

Code INSEE	Région
43	Franche-Comté

2.5 Code et dénomination des départements

Code INSEE	Département	Couverture (%)
39	Jura	100 %

2.6 Code et dénomination des communes

Code INSEE	Communes
39016	ARINTHOD
39018	AROMAS
39045	BEFFIA
39062	BOISSIERE
39086	CERNON
39092	CHAMBERIA
39106	CHARCHILLA
39111	CHARNOD
39134	CHAVERIA
39163	CONDES
39166	CORNOD
39175	COYRON
39200	DOMPIERRE-SUR-MONT
39204	DRAMELAY
39207	ECRILLE
39247	GENOD
39253	GIGNY
39307	MAISOD
39312	MARIGNA-SUR-VALOUSE

39328	MEUSSIA
39343	MONNETAY
39353	MONTFLEUR
39273	MONTLAINSIA
39363	MONTREVEL
39394	ONOZ
39397	ORGELET
39423	PLAISIA
39137	SAINT HYMETIERE SUR VALOUSE
39504	SARROGNA
39530	THOIRETTE-COISIA
39534	TOUR-DU-MEIX
39485	VAL SURAN
39290	VALZIN EN PETITE MONTAGNE
39557	VESCLES
39583	VOSBLES VALFIN

2.7 Région(s) biogéographique(s)

Continentale (100%)

3. INFORMATIONS ÉCOLOGIQUES

3.1 Types d'habitats présents sur le site et évaluations

Types d'habitats inscrits à l'annexe I					Évaluation du site			
Code	PF	Superficie (ha) (% de couverture)	Grottes [nombre]	Qualité des données	A\|B\|C\|D	A\|B\|C		
					Représent -ativité	Superficie relative	Conservation	Évaluation globale

- **PF :** Forme prioritaire de l'habitat.
- **Qualité des données :** G = «Bonne» (données reposant sur des enquêtes, par exemple); M = «Moyenne» (données partielles + extrapolations, par exemple); P = «Médiocre» (estimation approximative, par exemple).
- **Représentativité :** A = «Excellente» ; B = «Bonne» ; C = «Significative» ; D = «Présence non significative».
- **Superficie relative :** A = 100 $\geq$ p > 15 % ; B = 15 $\geq$ p > 2 % ; C = 2 $\geq$ p > 0 % .
- **Conservation :** A = «Excellente» ; B = «Bonne» ; C = «Moyenne / réduite».
- **Evaluation globale :** A = «Excellente» ; B = «Bonne» ; C = «Significative».

3.2 Espèces visées à l'article 4 de la directive 2009/147/CE et évaluation

Espèce			Population présente sur le site					Évaluation du site				
Groupe	Code	Nom scientifique	Type	Taille		Unité	Cat.	Qualité des données	A\|B\|C\|D	A\|B\|C		
				Min	Max		C\|R\|V\|P		Pop.	Cons.	Isol.	Glob.
B	A004	*Tachybaptus ruficollis*	w	40	100	i	P	G	C	B	C	B
B	A005	*Podiceps cristatus*	w	140	450	i	P	G	C	B	C	B
B	A028	*Ardea cinerea*	w	5	80	i	C	M	D			
B	A028	*Ardea cinerea*	r	4	50	i	R	P	D			
B	A030	*Ciconia nigra*	c	1	3	i	R	M	D			
B	A031	*Ciconia ciconia*	c	2	150	i	R	M	D			
B	A059	*Aythya ferina*	w	45	130	i	C	G	C	B	C	B
B	A060	*Aythya nyroca*	w	0	1	i	V	M	D			
B	A060	*Aythya nyroca*	c			i	V	DD	D			

B	A061	*Aythya fuligula*	w	120	200	i	C	G	C	B	C	B
B	A063	*Somateria mollissima*	w	2	2	i	R	G	C	B	C	B
B	A070	*Mergus merganser*	w	25	80	i	C	G	C	B	C	B
B	A070	*Mergus merganser*	r	5	6	p	R	G	C	B	C	B
B	A072	*Pernis apivorus*	r	1	2	p	R	M	C	B	C	B
B	A072	*Pernis apivorus*	c	20	30	i	C	M	C	B	C	B
B	A073	*Milvus migrans*	r	80	100	p	C	G	C	B	C	B
B	A074	*Milvus milvus*	r	3	7	p	P	G	C	C	C	B
B	A074	*Milvus milvus*	c	30	50	i	C	M	C	C	C	B
B	A075	*Haliaeetus albicilla*	w			i	V	DD	D			
B	A075	*Haliaeetus albicilla*	c			i	R	DD	D			
B	A080	*Circaetus gallicus*	r	1	2	p	P	G	C	C	C	B
B	A081	*Circus aeruginosus*	c	0	2	i	R	M	C	B	C	B
B	A082	*Circus cyaneus*	r	0	1	p	R	M	C	C	C	B
B	A082	*Circus cyaneus*	c	5	10	i	R	M	C	C	C	B
B	A084	*Circus pygargus*	c	0	1	i	R	M	C	C	C	C
B	A094	*Pandion haliaetus*	c	1	5	i	R	M	C	B	C	C
B	A098	*Falco columbarius*	c	0	2	i	R	M	D			
B	A103	*Falco peregrinus*	p	10	20	p	R	G	C	B	C	B
B	A104	*Bonasa bonasia*	p	0	1	i	V	M	C	C	C	B
B	A118	*Rallus aquaticus*	w	0	10	i	R	M	D			
B	A118	*Rallus aquaticus*	r	0	3	p	R	M	C	B	C	B
B	A125	*Fulica atra*	w	340	670	i	C	G	C	B	C	B

B	A127	*Grus grus*	c	0	30	i	R	M	C	C	C	C
B	A133	*Burhinus oedicnemus*	r	0	1	i	R	M	D			
B	A142	*Vanellus vanellus*	c	10	500	i	R	M	C	C	C	C
B	A153	*Gallinago gallinago*	c	1	10	i	R	M	C	C	C	B
B	A155	*Scolopax rusticola*	r	0	3	p	R	M	D			
B	A155	*Scolopax rusticola*	c	1	30	i	R	M	C	B	C	B
B	A160	*Numenius arquata*	c	0	3	i	R	M	C	C	C	C
B	A193	*Sterna hirundo*	c	0	4	i	R	M	D			
B	A215	*Bubo bubo*	r	1	1	p	P	M	D			
B	A224	*Caprimulgus europaeus*	r	55	60	p	R	G	C	B	C	A
B	A229	*Alcedo atthis*	r	20	30	i	R	M	C	B	C	B
B	A234	*Picus canus*	p	0	1	i	R	M	D			
B	A236	*Dryocopus martius*	r	20	50	p	R	G	C	B	C	B
B	A246	*Lullula arborea*	r	15	30	p	R	M	C	B	B	A
B	A338	*Lanius collurio*	r	20	40	p	R	M	C	C	C	B
B	A773	*Ardea alba*	w	5	15	i	R	M	C	B	C	B
B	A868	*Leiopicus medius*	p	0	2	p	V	M	C	B	C	B

- **Groupe :** A = Amphibiens, B = Oiseaux, F = Poissons, I = Invertébrés, M = Mammifères, P = Plantes, R = Reptiles.
- **Type :** p = espèce résidente (sédentaire), r = reproduction (migratrice), c = concentration (migratrice), w = hivernage (migratrice).
- **Unité :** i = individus, p = couples , adults = Adultes matures , area = Superficie en m2 , bfemales = Femelles reproductrices , cmales = Mâles chanteurs , colonies = Colonies , fstems = Tiges florales , grids1x1 = Grille 1x1 km , grids10x10 = Grille 10x10 km , grids5x5 = Grille 5x5 km , length = Longueur en km , localities = Stations , logs = Nombre de branches , males = Mâles , shoots = Pousses , stones = Cavités rocheuses , subadults = Sub-adultes , trees = Nombre de troncs , tufts = Touffes.
- **Catégories du point de vue de l'abondance (Cat.) :** C = espèce commune, R = espèce rare, V = espèce très rare, P: espèce présente.
- **Qualité des données :** G = «Bonne» (données reposant sur des enquêtes, par exemple); M =«Moyenne» (données partielles + extrapolations, par exemple); P = «Médiocre» (estimation approximative, par exemple); DD = Données insuffisantes.
- **Population :** A = 100 $\geq$ p > 15 % ; B = 15 $\geq$ p > 2 % ; C = 2 $\geq$ p > 0 % ; D = Non significative.
- **Conservation :** A = «Excellente» ; B = «Bonne» ; C = «Moyenne / réduite».
- **Isolement :** A = population (presque) isolée ; B = population non isolée, mais en marge de son aire de répartition ; C = population non isolée dans son aire de répartition élargie.
- **Evaluation globale :** A = «Excellente» ; B = «Bonne» ; C = «Significative».

3.3 Autres espèces importantes de faune et de flore

Espèce			Population présente sur le site				Motivation					
Groupe	Code	Nom scientifique	Taille		Unité	Cat.	Annexe Dir. Hab.		Autres catégories			
			Min	Max		C\|R\|V\|P	IV	V	A	B	C	D
B		*Falco subbuteo*	0	2	i	R						X
B		*Coturnix coturnix*	0	6	i	R						X
B		*Streptopelia turtur*	2	20	i	R			X		X	
B		*Otus scops*	2	6	i	R						X
B		*Apus apus*	50	500	i	C					X	
B		*Apus melba*	0	20	i	R						X
B		*Merops apiaster*	1	20	i	R						X
B		*Jynx torquilla*	10	40	i	C						X
B		*Alauda arvensis*	150	300	i	C					X	
B		*Riparia riparia*	20	80	i	R						X
B		*Ptyonoprogne rupestris*	5	20	i	R					X	
B		*Hirundo rustica*	200	800	i	C					X	
B		*Delichon urbica*	300	800	i	C						X
B		*Anthus pratensis*			i	P			X		X	
B		*Oriolus oriolus*	10	20	p	R					X	
B		*Lanius excubitor*	1	4	p	P			X		X	
B		*Phoenicurus phoenicurus*	10	40	i	C					X	
B		*Saxicola rubetra*	10	50	i	C			X		X	
B		*Locustella naevia*	10	20	i	R					X	

B		*Acrocephalus scirpeus*	2	10	i	R						X
B		*Hippolais polyglotta*	2	6	i	R					X	
B		*Sylvia curruca*	10	20	i	R					X	
B		*Sylvia communis*	200	400	i	C					X	
B		*Sylvia borin*	300	500	i	C					X	
B		*Phylloscopus bonelli*	20	40	i	R					X	
B		*Phylloscopus sibilatrix*	1	30	i	R			X		X	
B		*Muscicapa striata*	10	40	i	R			X		X	
B		*Carduelis cannabina*			i	P			X		X	
B		*Pyrrhula pyrrhula*			i	P			X			
B		*Emberiza schoeniclus*	1	20	i	P			X		X	
B		*Saxicola torquatus*	300	800	i	C						X

- **Groupe :** A = Amphibiens, B = Oiseaux, F = Poissons, Fu = Champignons, I = Invertébrés, L = Lichens, M = Mammifères, P = Plantes, R = Reptiles.
- **Unité :** i = individus, p = couples , adults = Adultes matures , area = Superficie en m2 , bfemales = Femelles reproductrices , cmales = Mâles chanteurs , colonies = Colonies , fstems = Tiges florales , grids1x1 = Grille 1x1 km , grids10x10 = Grille 10x10 km , grids5x5 = Grille 5x5 km , length = Longueur en km , localities = Stations , logs = Nombre de branches , males = Mâles , shoots = Pousses , stones = Cavités rocheuses , subadults = Sub-adultes , trees = Nombre de troncs , tufts = Touffes.
- **Catégories du point de vue de l'abondance (Cat.) :** C = espèce commune, R = espèce rare, V = espèce très rare, P: espèce présente.
- **Motivation : IV, V :** annexe où est inscrite l'espèce (directive «Habitats») ; **A :** liste rouge nationale ; **B :** espèce endémique ; **C :** conventions internationales ; **D :** autres raisons.

4. DESCRIPTION DU SITE

4.1 Caractère général du site

Classe d'habitat	Pourcentage de couverture
N06 : Eaux douces intérieures (Eaux stagnantes, Eaux courantes)	3 %
N07 : Marais (vegetation de ceinture), Bas-marais, Tourbières,	1 %
N08 : Landes, Broussailles, Recrus, Maquis et Garrigues, Phrygana	10 %
N09 : Pelouses sèches, Steppes	7 %
N10 : Prairies semi-naturelles humides, Prairies mésophiles améliorées	8 %
N14 : Prairies ameliorées	12 %
N15 : Autres terres arables	4 %
N16 : Forêts caducifoliées	42 %
N19 : Forêts mixtes	6 %
N21 : Zones de plantations d'arbres (incluant les Vergers, Vignes, Dehesas)	2 %
N22 : Rochers intérieurs, Eboulis rocheux, Dunes intérieures, Neige ou glace permanente	2 %
N23 : Autres terres (incluant les Zones urbanisées et industrielles, Routes, Décharges, Mines)	3 %

Autres caractéristiques du site

Les milieux présents en Petite Montagne présentent une diversité intéressante, notamment aux interconnections des différentes entités et forment une mosaïque paysagère. Les milieux forestiers et les prairies et pelouses constituent l'essentiel du territoire.
Les forêts représentent 43% du territoire, avec des espèces d'oiseaux et des habitats d'intérêt communautaire. De grands ensembles forestiers (principalement des hêtraies) sont d'intérêt communautaire ainsi que des secteurs plus ponctuels aux conditions abiotiques spécifiques (pente, humidité importante...). Des espèces comme les rapaces, le Pic noir, les chauve-souris ou encore le Lynx passent tout ou partie de leur cycle biologique en forêt.
Les pelouses et prairies, milieux agropastoraux présents sur près de 25% du territoire constituent des milieux très importants pour un grand nombre d'espèces nicheuses ou migratrices. Sur les pelouses, on trouve l'Alouette lulu, la Pie-Grièche écorcheur ou le Damier de la Succise et sur les milieux prairiaux, le Busard St Martin et les Milans. Les habitats naturels d'intérêt communautaire sont également très variés et plutôt bien représentés en Petite Montagne. De la pelouse sèche pionnière sur dalle (pelouse rupicole calcaire) à la prairie maigre de fauche, on dénombre 4 habitats d'intérêt communautaire dans le site Natura 2000. Ce grand milieu ne comprend pas les prairies humides, incluses dans les « zones humides ».
Les landes et broussailles constituent des milieux de transition entre prairies-pelouses et forêt. Très souvent rattachés aux pelouses ou aux forêts jeunes, ils abritent des espèces caractéristiques de ces milieux de transition tels que l'Engoulevent d'Europe et la Laineuse du prunelier.
Les milieux rupestres abritent des espèces comme le Faucon pèlerin, le Grand-Duc d'Europe et les chauves-souris utilisent les grottes et cavités comme gite d'hivernage ou de transit.
Les rivières de Petite Montagne sont des habitats pour 3 espèces de poissons d'intérêt communautaire, l'Écrevisse à patte blanche et la Moule perlière.
Les 2 principaux plans d'eau du site sont le lac de Vouglans et de Lac de Coiselet. Ce dernier est un secteur d'hivernage pour plusieurs espèces d'oiseaux.
Les zones humides représentent une faible part du territoire, mais sont de très grande importance, puisque beaucoup d'habitats et d'espèces d'intérêt communautaire y sont liés. On y trouve 2 types d'habitats de prairies humides et 4 types de marais ou tourbière, mais ils sont très peu représentés dans le site. Les oiseaux migrateurs comme le Courlis cendré et la Bécassine des marais sont quant à eux à la recherche de plus grands ensembles de zones humides. Ces espèces et habitats sont donc particulièrement fragiles au vu de la faible représentation de ces milieux en Petite Montagne.
Les cultures occupent 4% du territoire et présentent des enjeux faibles de conservation des espèces d'intérêt communautaire.

Les zones urbanisées représentent une part importante dans l'occupation du sol du fait de l'habitat dispersé. Ces zones abritent un nombre important d'espèces d'oiseaux et de chauve-souris dans le bâti ou les vergers par exemple. Les infrastructures comme les ponts sont aussi utilisées par des chauve-souris.

Vulnérabilité
: Actuellement, les milieux naturels de la Petite Montagne présentent globalement encore un bon état de conservation. Ils hébergent un grand nombre d'espèces à forte valeur patrimoniale.

Globalement, la Valouse et ses affluents présentent une qualité biologique satisfaisante (classes 1A et 1B). Toutefois, une analyse détaillée des peuplements faunistiques de macro-invertébrés (insectes, crustacés, mollusques, vers, etc...) témoigne d'altérations plus ou moins marquées :
- la diversité taxonomique des peuplements de la Valouse peut-être élevée sur certains secteurs mais elle chute parfois de façon spectaculaire,
- le Valouson apparaît comme le moins dégradé avec des valeurs d'IBG de 16/20,
- le Valzin témoigne d'une situation moins satisfaisante.

Parmi les menaces, les points de vulnérabilités et les principaux enjeux ayant trait à la conservation des habitats naturels, de la faune et de la flore de la Petite Montagne du Jura, il convient de retenir :
- L'insuffisance des capacités de stockage des effluents d'exploitation agricole,
- la gestion des épandages de fumier,
- le manque d'épuration des effluents domestiques (qui se traduisent par des excédents de phosphore et une prolifération d'algues dans le cours principal de la Valouse et sur certains secteurs des affluents (ruisseau du Val d'Enfer).
- à la suite des remembrements, les opérations insuffisamment réfléchies d'entretien des cours d'eau et de la végétation riveraine (dommageables pour le milieu aquatique).
- la perturbation du régime des cours d'eau sur certains secteurs par un non respect du débit biologique acceptable en période d'étiage,
- la présence d'ouvrages infranchissables par les poissons.

4.2 Qualité et importance

Localisée entre le Revermont à l'ouest, le département de l'Ain au sud et le Massif du Haut-Jura à l'est - dont elle est séparée par les gorges de l'Ain - la Petite Montagne fait partie intégrante du massif jurassien. Elle appartient au Jura plissé, caractérisé par un relief tourmenté correspondant à une succession de crêtes orientées pour la plupart nord-sud. L'altitude varie de 400 à 841 m et la pluviosité annuelle entre 1200 et 1500 mm, avec des risques importants de sécheresse en mars-avril et en période estivale.

La Valouse, un petit cours d'eau présent sur le site, est situé à l'extrême sud du département du Jura. Il se jette dans la rivière d'Ain à la limite du département, dans la région de Chaléa-Thoirette, après un parcours de 44,7 km. Son bassin culmine à une altitude de 841 m et présente un dénivelé maximum de 569 m.
Cette rivière et son principal affluent le Valouson, d'origine karstique*, entaillent profondément les plateaux. Une série de petits ruisseaux alimentent ces rivières (la Thoreigne, située en rive droite, le Bief d'Enfer, le Valzin et l'Ancheronne, en rive gauche, etc.).

La Petite Montagne est un secteur particulièrement intéressant sur les plans écologique et biologique, par l'agencement des différents types de milieux qui composent le terroir. Les systèmes pastoraux et les pelouses sont interconnectés, les forêts montrant toujours une structure globalement linéaire. Ce terroir présente une agriculture peu intensive et généralement respectueuse de la qualité des milieux naturels.

Parmi les habitats forestiers présents sur le site certains ont un intérêt patrimonial particulier :

- Sur certains éboulis, les forêts de ravins sont représentées par l'Erablaie à Scolopendre sur les versants les plus froids, et par des Tillaies-érablaies sur versants plus chauds.
- Les fonds de vallée sont occupés par des forêts alluviales résiduelles. La Saulaie arborescente à Saule blanc est assez bien représentée sur le site. Présente sur les matériaux les plus riches en éléments grossiers, la Frênaie-Erablaie est elle-aussi un habitat communautaire d'intérêt prioritaire.
- Sur les pentes les moins ensoleillées, il est possible de rencontrer des hêtraies-chênaies à Aspérule odorante (ex : forêt de Coisonnet).
- Enfin, sur les sols à engorgement non permanent, d'où le Hêtre est absent, la chênaie pédonculée fait son apparition.

Un grand nombre d'unités, de petite ou de grande taille, les pelouses, couvrent la Petite Montagne. Il s'agit de milieux biologiquement très riches, plusieurs d'entre elles présentant même un intérêt exceptionnel.
Les pelouses sont des formations herbacées qui se développent sur des sols généralement peu épais, moyennement riches en matières nutritives et non amendés. Souvent, un même secteur présente une mosaïque de milieux : pelouses, friches,

ourlets, et dalles plus ou moins nues. On rencontre deux grands types de pelouses à fort intérêt patrimonial et leurs milieux associés :

- Les pelouses mésoxérophiles calcicoles en exposition sud où la flore est riche en orchidées. Elles sont représentées sur les pelouses de Thoirette et de Nermier, les friches et pelouses de Bellecin et du vaste plateau de Sapey, le Pré Gatheron, le Molard de Justice, les Petits Buis, "la Cha" et les Quarts.

- D'autres colonisent les surfaces marno-calcaires dont les sols ravinés à teneur variable en eau sont constamment rajeunis par l'érosion ; ce sont les pelouses mésohygrophiles* marnicoles*. Elles sont rares dans le Jura et abritent une flore caractéristique tel que le Lotier maritime et de nombreuses orchidées. Elles sont représentées sur Dramelay, les Près Perrin, le Pré Gatheron, la pelouse de la ferme des Cornes, Sous Rametain, les Petits Buis et les pelouses de Nermier.

Sur l'ensemble de la Petite Montagne, les secteurs plats ou de faible pente, ainsi que les fonds de vallée, combes et cuvettes, localisés entre les crêts, sont exploités par l'agriculture à vocation pastorale. La prépondérance de l'élevage bovin explique l'extension des prairies permanentes. L'abandon progressif, par l'agriculture, des parcelles les plus difficiles à exploiter dans les pentes et sur les sols superficiels, explique le développement des friches.

Certains secteurs présentent des zones humides.
- Ainsi, à Onoz, on rencontre un petit lac entouré par des prés plus ou moins marécageux, un bas-marais alcalin et une roselière qui s'est développée sur une ancienne tourbière. Malgré les drainages dont il a fait l'objet, ce bas-marais abrite des espèces caractéristiques: Marisque, Choin ferrugineux ou encore Gentiane des marais, ces deux dernières espèces étant protégées en Franche-Comté. Les parties orientales du lac sont colonisées par les aulnes, les saules et la Bourdaine.
- Le lac de Viremont, jouxté par le Molard de Bron reste un site exceptionnel malgré les drainages dont il a fait l'objet. Le marais occupant la bordure orientale du lac constitue la plus importante station du Jura à Glaïeul des marais sur les deux présentes en Franche-Comté. Il recèle également le Choin ferrugineux, la Gentiane pneumonanthe et la Grassette. Le Molard de Bron qui le jouxte lui assure une bonne complémentarité.

La faune est également très riche.
Par ailleurs, l'avifaune est elle-aussi intéressante. Cette région naturelle reste le seul secteur de nidification du Circaète Jean-le-blanc en Franche-Comté. Par son maintien, cet aigle chasseur de serpents illustre parfaitement les exigences de la plupart des autres espèces animales présentes, à savoir un vaste territoire dont les milieux naturels sont à la fois diversifiés et interconnectés.
Autre oiseau à signaler, l'Engoulevent d'Europe peut être rencontré sur les coteaux calcaires ensoleillés, favorables au Genévrier et aux orchidées. Dans les milieux ouverts à semi-ouverts, sont présents également différents passereaux comme l'Alouette lulu ou la Pie-grièche écorcheur.
Certaines falaises du site abritent quelques couples d'oiseaux rupestres, tels que le Faucon pèlerin, ou son prédateur, le Grand Duc d'Europe.

Actuellement, les milieux naturels de la Petite Montagne présentent encore un bon état de conservation. Ils hébergent un grand nombre d'espèces à forte valeur patrimoniale.

4.3 Menaces, pressions et activités ayant une incidence sur le site

Il s’agit des principales incidences et activités ayant des répercussions notables sur le site

Incidences négatives				
Importance	Menaces et pressions [code]	Menaces et pressions [libellé]	Pollution [code]	Intérieur / Extérieur [i\|o\|b]
H	A01	Mise en culture (y compris augmentation de la surface agricole)		I
H	A03	Fauche de prairies		I
H	A04	Pâturage		I
H	A04.03	Abandon de systèmes pastoraux, sous-pâturage		I
H	A05.01	Elevage		I
H	A08	Fertilisation		I

H	A10	Remembrement agricole		I
H	A10.01	Elimination des haies et bosquets ou des broussailles		I
H	B	Sylviculture et opérations forestières		I
H	D02.01	Lignes électriques et téléphoniques		I
H	E01	Zones urbanisées, habitations		I
H	E01.03	Habitations dispersées		I
H	F02.03	Pêche de loisirs		I
H	F03.01	Chasse		I
H	G01.01	Sports nautiques		I
H	G01.02	Randonnée, équitation et véhicules non-motorisés		I
H	G01.03	Véhicules motorisés		I
H	H01	Pollution des eaux de surfaces (limniques et terrestres, marines et saumâtres)		I
H	H05	Pollution des sols et déchets solides (hors décharges)		I
H	J02.05	Modifications du fonctionnement hydrographique		I
H	J02.06	Captages des eaux de surface		I
H	K04	Relations interspécifiques (flore)		I
H	K04.01	Compétition (flore)		I
L	H04	Pollution de l'air et polluants atmosphériques		I
L	J02.04	Modifications du régime de mise en eau		I
L	K01.04	Submersion		I
M	A02	Modification des pratiques culturales (y compris la culture perenne de produits forestiers non ligneux : oliviers, vergers, vignes)		I
M	A07	Utilisation de biocides, d'hormones et de produits chimiques		I
M	A09	Irrigation		I
M	B01	Plantation forestière en milieu ouvert		I
M	B01.02	Plantation forestière en terrain ouvert (espèces allochtones)		I
M	B02.01	Replantation d'arbres dans une plantation forestière (après éclaircie)		I
M	B02.03	Elimination du sous-bois		I
M	B02.04	Elimination des arbres morts ou dépérissants		I
M	C01.01	Extraction de sable et graviers		I
M	C01.01.01	Carrières de sable et graviers		I
M	D01	Routes, sentiers et voies ferrées		I
M	D01.01	Sentiers, chemins, pistes cyclables (y compris route forestière)		I

M	D01.02	Routes, autoroutes		I
M	D02	Réseaux de communication et de transport de fluides et d'énergie		I
M	E01.01	Urbanisation continue		I
M	E01.02	Urbanisation discontinue		I
M	E03.03	Dépôts de matériaux inertes		I
M	E04.01	Bâtiments agricoles, constructions dans le paysage		I
M	F01	Aquaculture (eau douce et marine)		I
M	F03.02	Prélèvements sur la faune terrestre		I
M	F03.02.03	Piégeage, empoisonnement, braconnage		I
M	G01	Sports de plein air et activités de loisirs et récréatives		I
M	G02.08	Camping, caravanes		I
M	G05.01	Piétinement, surfréquentation		I
M	J01	Incendies et lutte contre les incendies		I
M	J02.05.02	Modification de la structure des cours d'eau intérieurs		I
M	K01.03	Assèchement		I

Incidences positives

Importance	Menaces et pressions [code]	Menaces et pressions [libellé]	Pollution [code]	Intérieur / Extérieur [i\|o\|b]
M	B02.02	Coupe forestière (éclaircie, coupe rase)		I
M	B03	Exploitation forestière sans reboisement ou régénération naturelle		I

- **Importance** : H = grande, M = moyenne, L = faible.
- **Pollution** : N = apport d'azote, P = apport de phosphore/phosphate, A = apport d'acide/acidification, T = substances chimiques inorganiques toxiques, O = substances chimiques organiques toxiques, X = pollutions mixtes.
- **Intérieur / Extérieur** : I = à l'intérieur du site, O = à l'extérieur du site, B = les deux.

4.4 Régime de propriété

Type	Pourcentage de couverture
Propriété privée (personne physique)	%
Domaine communal	%
Domaine de l'état	%

4.5 Documentation

- TERRAZ, L. et al (2008). Guide pour une rédaction synthétique des Docobs Natura 2000. ATEN, Montpellier, 56 pages (ISBN 10 : 2-912801-74-5 ISBN 13 : 978-2-912801-74-6, dépôt légal : juin 2008).
- TERRAZ, L. et al (2008). Guide pour une rédaction synthétique des Docobs Natura 2000 : le Docob type " prêt à remplir ". ATEN, Montpellier, 56 pages (dépôt légal : juin 2008).
- TERRAZ, L., PROFIT, A-F., BLANCHARD, O. (2008). Natura 2000 en Franche-Comté : quand l'Homme s'engage pour la Biodiversité ". CPIE Haut-Doubs, DIREN Franche-Comté, Besançon, 20 pages (dépôt légal : juin 2008).

- DAUJAT, B., GUITTENY M. (2011) - Document d'objectifs du site FR4302013 - ADAPEMONT. DREAL Franche-Comté, Union Européenne.
- LEGAY, P., LEDUCQ, I., PAUL, J6P., (2010). Etude ornithologique cartographiée des milieux forestiers ou boisés de la ZPS Petite Montagne du Jura (FR4312013), LPO Franche-Comté, ADAPEMONT. DREAL Franche-Comté, Union Européenne.
- Groupe Naturaliste de Franche-Comté / LPO Franche-Comté (2007)- ZPS Petite Montagne du Jura (FR4312013) Etat initial ornithologique 2006. ADAPEMONT. DREAL Franche-Comté, Union Européenne.
- PAUL, J-P., (2006). ZPS Petite Montagne - Etat initial ornithologique 2006. GNFC/LPO-FC, ADAPEMONT, DIREN-FC, UE, 37 pages + annexes.
- PAUL, J-P., (2013). L'Engoulevent d'Europe en Franche-Comté - Enquête 2012 et estimation des effectifs (période 2003-2012). LPO-FC, DREAL-FC, CR-FC, UE, 5 pages.
- Base de données LPO, (2013).
- CHAPUT, E., et al, (2014). Document d'objectifs Petite Montagne du Jura site Natura 2000 "FR4301334" et "FR4312013". ADAPEMONT, CCPM, DREAL-FC, UE, 152 pages.

Lien(s) :

5.1 Types de désignation aux niveaux national et régional

Code	Désignation	Pourcentage de couverture
31	Site inscrit selon la loi de 1930	0 %
38	Arrêté de protection de biotope, d#habitat naturel ou de site d#intérêt géologique	3 %
80	Parc naturel régional	4 %

5.2 Relation du site considéré avec d’autres sites

Désignés aux niveaux national et régional :

Code	Appellation du site	Type	Pourcentage de couverture
31	Plateforme panoramique de l'ancien chateau d'	+	0%
31	Partie ancienne du village d'arinthod	+	0%
31	Hospice d'orgelet	+	0%

Désignés au niveau international :

Type	Appellation du site	Type	Pourcentage de couverture

5.3 Désignation du site

Proposée comme SIC en 1998, ce site, le plus vaste de Franche-Comté avec 34 200 ha, a fait l'objet d'un long travail d'amélioration de la connaissance et d'élaboration du document d'objectifs animée par l'association de pays ADAPEMONT, présidée par un élu. Ce travail réalisé de 2001 à 2005, a abouti en juillet 2004 à l'approbation du volet agricole du Docob permettant ainsi la signature des premiers CAD Natura. Le volet agricole a été approuvé à l'unanimité, moins deux abstentions (le représentant du conseil général du Jura et le syndicat des propriétaires forestiers sylviculteurs). Ceci est l'aboutissement d'une démarche de concertation permanente avec les élus, les acteurs et gestionnaires locaux, et les associations de protection de la nature.

Au printemps 2005, la décision est prise de mettre en consultation ce site afin de répondre à une triple exigence : - modifier à la marge le contour du site pour le rendre cohérent avec les enjeux de conservation d'habitats et les éléments fixes du territoire,
- étendre le site au nord sur la vallée de la Thoreigne pour une cohérence Eau et Milieux humides,
- proposer l'ensemble du site ainsi constitué (40 000 ha) au titre de la directive Oiseaux.
La consultation a été lancé du 11/11/20054 au 12/12/2005.

Parallèlement, la réalisation du Docob (ZSC) s'est poursuivie et sa validation a été prononcée par le comité de pilotage du 14 décembre 2005. En 2005, 9 contrats Natura 2000 et 14 CAD ont été signés sur le site pour un total avoisinant respectivement les 380 000 Euros (CN2000) et les 500 000 Euros (CAD).

Le site est spécifiquement référencé dans la circulaire DNP/SDEN n°2004-2 du 23 novembre 2004 compte-tenu des insuffisances du réseau Natura 2000. Au regard de la présence sur le site d'habitats et d'espèces remarquables du patrimoine naturel et de l'insuffisance de ces éléments dans le réseau, le projet consistait en une désignation au titre de la directive oiseaux sur la base du même périmètre que celui existant pour la directive habitats naturels et du même document d'objectifs.

6. GESTION DU SITE

6.1 Organisme(s) responsable(s) de la gestion du site

Organisation : Communauté de communs Petite Montagne Natura 2000

Adresse : 16 place de la mairie 39320 SAINT JULIEN SUR SURAN

Courriel : natura2000.ccpm@orange.fr

6.2 Plan(s) de gestion

Existe-il un plan de gestion en cours de validité ?

[X] Oui Nom :
Lien :
http://www.bourgogne-franche-comte.developpement-durable.gouv.fr/petite-montagne-du-jura-a327.html

[] Non, mais un plan de gestion est en préparation.

[] Non

6.3 Mesures de conservation

Opérateur du site à compter de 2011 : Communauté de communs Petite Montagne Natura 2000, 16 place de la mairie F-39320 SAINT JULIEN SUR SURAN, FRANCE
Tel (+33) 3 84 23 39 78, ou 09 67 08 39 78
natura2000.ccpm@orange.fr
Document d'objectifs validé le 12 décembre 2011.
Validation de la charte le 28/01/2011.